

# PANCE L'INFO"

Bulletin municipal – Janvier 2015



**Finalisation du parking**



**30 ans de la société NOWAK**



**Ecole : Course de solidarité**



## OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi et mardi : 14h à 18h  
Jeudi et vendredi : 9h à 12h30  
Mercredi et samedi : 9h à 12h00  
Juillet et août : fermeture le samedi

Téléphone : 02 99 43 01 13  
Fax : 02 99 43 05 04  
Mail : mairie@pance.fr

Ligne directe hors  
permanence accueil :  
07.82.87.31.77

Réception par le Maire et les adjoints : Tous les jours sur rendez-vous.

Monsieur Yvon MELLET, conseiller général du canton de Bain-de-Bretagne, assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h au siège de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, 42 rue de Sabin à Bain-de-Bretagne, où il se tient à votre disposition sur rendez-vous au 02 99 02 35 58.

### A votre service à Pancé :

- Boulangerie, épicerie dépannage : 02 99 43 02 06 - M. Cormier
- Bar-tabac, point Poste : 02 99 43 02 32 - Chez Patricia
- Électricien : 02 99 43 04 01 - M. Jouaux
- Infirmière : 02 99 43 00 25 - Mme Gouel
- Taxi : 06 13 01 35 25 - Mlle L'Homme
- Travaux publics, assainissement : 06 08 26 58 20 / 06 33 87 01 07 - SARL ORAIN

### DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Z.A Intercommunale de Château Gaillard à Bain-de-Bretagne

#### Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars

Lundi : 9h à 12h30 et 14h à 17h  
Mercredi et vendredi : 14h à 17h  
Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 17h

#### Horaires d'été : du 1er avril au 31 octobre

Lundi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30  
Mercredi et vendredi : 14h à 18h30  
Samedi : 9h à 12h30 et 14h à 18h30

### SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 1
Etat-civil - Urbanisme	p. 2
Intercommunalité	p. 4
Projets communaux	p. 6
Activité municipale	p. 8
Enfance - Jeunesse	p. 10
Zoom sur...	p. 12
Vie pratique	p. 14
Economie locale	p. 16
Vie pratique	p. 18
L'écho des associations	p. 19
Où sont nos racines ?	p. 29

### Bulletin semestriel d'informations communales

Responsable de la publication : Jean Marie PRINCEN, Maire

Mise en page : MAIRIE DE PANCÉ  
3, rue du Tertre Gris - 35320 PANCÉ  
ISSN : 1624-7175  
Tirage en 525 exemplaires  
Imprimerie FERTARD Janzé-Bain

## LE MOT DU MAIRE

Chers Pancéens,



L'année 2014 aura été une année de transition, une nouvelle municipalité étant en place depuis maintenant un peu plus de huit mois. Cette nouvelle équipe s'est tout de suite appliquée à développer une approche des dossiers basée sur un raisonnement construit autour de projets et d'orientations partagés par tous les élus. Après une période d'appropriation nécessaire à la mise en place des commissions, votre équipe municipale a évalué les enjeux prioritaires pour le développement de Pancé.

Ce travail s'est effectué aussi bien en interne qu'avec les partenaires extérieurs (Communauté de communes, Pays, Agence départementale, municipalités voisines).

Dans un contexte social et économique plutôt morose, il nous importe de garder confiance dans l'avenir afin de mener à terme les projets en cours.

C'est donc dans un état d'esprit volontairement optimiste que nous poursuivrons ensemble notre mission en vous associant à nos réflexions.

**Mon équipe et moi-même vous souhaitons  
une très belle année 2015 !**

# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES



- 26 juin 2014 Quitterie, Danièle, Véronique CHAUCHET rue du Vieux Pont  
14 août 2014 Lucas, Freddy, Hervé, Jean-Yves VENTROUX rue du Vieux Pont  
08 nov 2014 Louhan, Valentin, Virgin ALLIO La Poissonnière  
09 nov 2014 Alban, Clément, Thomas BRETON Le Bas Sevrault  
24 déc 2014 Ewenn, Lucas CARPENTIER 6 rue du Vieux Bourg  
25 déc 2014 Mathis, Hugo DENIEUL L'Hôtel aux Merles

04 octobre 2014 Bernard, Pascal, Armand, Marie, Joseph GUILLOIS - 65 ans  
domicilié à Pancé 5 rue du Beaume

## DÉCÈS

19 décembre 2014 Chantal, Marie-Madeleine SAINT-MLEUX ép. LORIN de BRANBUAN - 89 ans  
domiciliée à Pancé 2 rue de la Créole



## MARIAGES



30 août 2014 Cyrille, Joël ECHELARD et Marilia, Alice, Célestine, Lysiane, Claudine LE FRANC  
domiciliés à Poligné 3 bis rue du Souvenir

06 septembre 2014 Sylvain, Serge, Noël LECAILLETTEL et Cindy, valérie, Céline DELANOË  
domiciliés à Pancé 14 rue de la Lande Jamin

## RECENSEMENT

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

JDC  
OBJECTIF CITOYEN  
SGA

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**Bientôt 16 ans ?**  
ALORS À NEUF HEURES AU...

**RECENSEMENT MAIRIE**  
un objectif citoyen

Elle va me servir à quoi cette attestation de recensement ?

À quoi ?... Mais enfin ! Pour la conduite accompagnée, pour passer tes examens, tes concours et participer à la J.A.P.D.

# URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE

N° administratif	Demandeur	Adresse du terrain Nature des travaux	Date de dépôt
PC 035 212 14 U 0006	BLONDEAU David Et Virginie La Hyère 35320 PANCE	La Hyère 35320 PANCE ZL94 Extension d'une habitation ancienne	31 juillet 2014
PC 035 212 14 U 0006-m1	BLONDEAU David Et Virginie La Hyère 35320 PANCE	La Hyère 35320 PANCE ZL94 Modification couleur fenêtre façade Nord	06 octobre 2014
PC 035 212 14 U 0007	EARL GUILLOTEAU-SABIN Le Mortier 35320 PANCE	Le Mortier 35320 PANCE ZC162, ZC164, ZD92 Construction hangar agricole et réalisation d'une plate-forme bétonnée avec mise en place silo.	10 octobre 2014
PC 035 212 14 U 0008	LE GALL François Et Vanessa 4 Rue du Beaume 35320 PANCE	4 Rue du Beaume 35320 PANCE D284 Agrandissement habitation façade Est + construction carport et cellier façade nord	14 octobre 2014

## DÉCLARATION PRÉALABLE

N° administratif	Demandeur	Adresse du terrain Nature des travaux	Date de dépôt
DP 035 212 14 U 0011	SAULNIER Quentin 5 Rue du Semnon 35320 POLIGNE	Le Bas Rochereuil 35320 PANCE ZT66 Modifications et créations d'ouvertures	24 juin 2014
DP 035 212 14 U 0012	GUILLOUX Anne La Noë 35320 PANCE	La Noë 35320 PANCE ZK43, ZK146 Clôture	17 juillet 2014
DP 035 212 14 U 0013	GLIN Sébastien 4 Rue de la lande Jamin 35320 PANCE	4 Rue de la lande Jamin 35320 PANCE AB677, AB678, AB795, AB796, AB798, AB799, AB801, AB802 Installation d'un portail d'un côté du préau	09 septembre 2014
DP 035 212 14 U 0014	GUIHEUX Christelle Le Bas Rochereuil 35320 PANCE	Le Bas Rochereuil 35320 PANCE ZT122 Réouverture d'une porte condamnée	18 septembre 2014
DP 035 212 14 U 0015	OLLIVIER Emmanuel 16 Rue du Tertre Gris 35320 PANCE	16 Rue du Tertre Gris 35320 PANCE AB191, AB273 création ouverture, changement porte d'entrée, création fenêtre à la place d'une porte, création d'une fenêtre de toit + création clôture	06 octobre 2014
DP 035 212 14 U 0016	DEPARTEMENT ILLE-ET-VILAINE 14 RUE DE LA SEINE 35470 BAIN-DE-BRETAGNE	La Potine 35320 PANCE ZP36, ZP43 Démolition des sanitaires. Piliers, dalle et toiture conservés sur chaque aire de repos	10 octobre 2014

Ces informations ne présument en rien de l'obtention du permis ou de la déclaration.

# INTERCOMMUNALITÉ

## RIPAME

Depuis maintenant début septembre le Relais Intercommunal Parents Assistants Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) a mis en place au sein de la commune de Pancé un atelier d'éveil dédié à la petite enfance sur le site de l'Orangerie. Se déroulant au rythme d'un mardi par mois, il propose une activité centrée sur la motricité libre du jeune enfant selon les préceptes du Dr Emmi PIKLER : « Assurer pour l'enfant de telles conditions d'environnement et de soins qu'il lui soit possible de se mouvoir à sa guise dès la naissance, et ce faisant, de découvrir uniquement par lui-même à sa propre initiative et à son propre rythme les stades successifs du développement de ses mouvements et postures, de les expérimenter, de les exercer, de les utiliser à sa convenance et d'en abandonner certains le moment venu ». Chaque séance, animée par une animatrice de la communauté de Communes, madame Corinne Bienaimé, se décline en quatre périodes :

- Un temps d'accueil
- La mise en place des supports à l'activité
- L'animation avec les enfants
- Un échange avec les parents et assistantes maternelles

Cette activité rencontre un franc succès avec un taux d'occupation maximal à chaque période, les assistantes maternelles ainsi que les parents accompagnant confirmant leur satisfaction au cours des temps d'échanges. Il est à noter que les inscriptions\* pour les mois de février, mars et avril 2015 sont actuellement ouvertes. Les inscriptions pour les mois de mai et juin seront quant à elles disponibles à partir du 31 mars 2015.

\*Inscriptions sur le site [moyennevilaine-semnon.fr](http://moyennevilaine-semnon.fr) rubrique petite enfance

## Campagne de rénovation de façades dans les centres bourg

Pour remettre en valeur le bâti local des centres bourg, une nouvelle campagne de ravalement/rénovation de façades est ouverte de 2014 à 2017.

Les principes sont :

- Délimitation d'un périmètre d'intervention dans les centres bourg identifiés par le PACT HD. La carte de ce périmètre est consultable en mairie.
- Etude préalable personnalisée (590€ HT) par le PACT HD (50% du coût pris en charge par la CCMVS et remboursement du solde au bénéficiaire s'il réalise les travaux préconisés par le PACT HD).
- Taux de l'aide : 30% du coût HT des travaux dans la limite de 50 000€ et au-delà, taux d'intervention à 10%.

Contact : Communauté de Communes :  
02.99.43.70.80

## La mise en réseau des bibliothèques

Une réflexion est menée depuis plusieurs mois par la Communauté de Communes pour créer un réseau de bibliothèques permettant de dynamiser et innover en matière de lecture publique.

Sur un territoire comme celui de la CCMVS disposant de 16 bibliothèques (une par commune), il s'agit d'offrir à toute personne inscrite dans une bibliothèque l'accès aux documents et livres de ces 16 bibliothèques ; soit 95 000 documents au total, tous supports confondus dont CD et DVD.

La bibliothèque de Pancé est bien sûr partenaire de l'opération. Nous vous tiendrons au courant des avancées de ce projet courant 2015.

# INTERCOMMUNALITÉ



## CCAS Enquête "Portage de repas à domicile"

Un projet de service "portage de repas à domicile" est en réflexion. En effet, une collaboration peut être envisagée avec les services de restauration collective de l'école de Poligné. Dans un premier temps, nous avons besoin d'identifier le nombre de personnes intéressées par cette prestation. Vous pouvez être concernées de façon régulière (maintien au domicile de personnes âgées, handicapées, ou être dans l'impossibilité de cuisiner, ou ne pas en avoir envie quand on est seul par exemple..), ou de façon ponctuelle (empêché en raison d'une immobilisation..). Le coût des repas et les modalités de distribution seront définis en fonction du nombre de personnes à servir. Ce service vous intéresse ? Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie jusqu'à fin février 2015. Nous vous informerons personnellement, des conditions de mise en place de ce service afin de vous donner tous les éléments nécessaires pour opter, ou pas.

## S'initier à l'informatique et à Internet : c'est possible près de chez vous avec les Espaces Multimédias

Les 5 Espaces Multimédia du territoire vous accompagnent dans votre apprentissage aux nouvelles technologies, pour répondre à vos différentes demandes : par exemple, apprendre à communiquer avec des proches, rechercher des informations, soit pour les loisirs, ou pour faciliter des démarches ou des obligations administratives (contacter la CAF, déclarer ses impôts, rechercher un emploi...).. Quelque soit votre âge, votre activité, jeunes, salariés, retraités, des animateurs multimédias, appuyés d'une équipe d'une trentaine de bénévoles, sauront vous aider dans la découverte de l'ordinateur. L'adhésion est de 24€/an pour les familles.



Pour en savoir plus, contactez le  
Service Multimédia de  
la Communauté de Communes au  
02.99.43.96.00.

## BOUCLES VELO

A l'automne 2012, le Pays touristique en partenariat avec les clubs de cyclotourisme, a cherché à mettre en place une nouvelle offre de loisirs pour les touristes et les habitants d'Ille et Vilaine. De cette réflexion est née l'idée de «boucles vélos» empruntant des voies vertes et de petites routes à l'écart des axes de circulation dense permettant la découverte du patrimoine bocager et architectural. Neuf premiers circuits ont été fléchés cette année au départ d'Argentré-du-Plessis, Châteaubourg, Marcillé-Robert, la Guerche-de-Bretagne, Janzé, Poligné, Guichen, Pont-Réan, Messac et Guignen. Pour le début du printemps 2015, cinq circuits supplémentaires seront jalonnés au départ du Theil-de-Bretagne, d'Ercé-en-Lamée, de Pléchâtel, de Goven et de Bain-de-Bretagne.

La commune de Pancé va accueillir deux de ces circuits (n°16 et 17), au départ de Poligné et de Bain-de-Bretagne. Ces derniers pourront être empruntés l'été prochain.

La promotion de ces boucles vélos est assurée via le site [www.portes-de-bretagne.com](http://www.portes-de-bretagne.com) à la rubrique randonnée>circuit à vélo>Vélopromenades. Les fiches des circuits présentant le patrimoine, les commerces et services seront imprimées et disponible dans les mairies et les syndicats d'initiatives.

# PROJETS COMMUNAUX

## RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

En concertation avec le cabinet RHIZOME, le projet a été modifié afin de répondre à la polyvalence des usages et en intégrant à moyen terme la réalisation d'un "office" ou cuisine à vocation traiteur.

Cet équipement est nécessaire pour remédier aux inconvénients d'une utilisation partagée de la cuisine actuelle dédiée à la cantine scolaire (réglementation hygiène). Une réhabilitation des sanitaires avec l'intégration des normes d'accueil pour public à mobilité réduite est également programmée.

La première estimation du montant des travaux comprenant une partie restructuration et une partie extension s'élève à 493 000 €.

Nous allons nous attacher désormais à la recherche de subventions et prévoyons une réunion de consultation avec les associations utilisatrices pour les entendre sur leurs besoins essentiellement techniques (réseaux d'alimentation par exemple), équipements ou accessoires mobiles.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le bilan "24 heures" a été réalisé les 17 & 18 novembre. Les résultats complets nous seront communiqués début janvier 2015 mais les premières observations indiquent une amélioration notable de la qualité des rejets suite aux actions menées depuis juillet.

L'acquisition de la parcelle exploitée par M. Lévêque est en cours de procédure. Elle devrait être finalisée durant les deux prochains mois (délais de préemption).

Nous pourrions alors engager les études pour une mise en conformité demandée par la Police de l'Eau.

## Mise en conformité des assainissements non collectifs

*L'article L 1331-11 du Code de la Santé Publique prévoit que les agents du service d'assainissement ont accès aux propriétés pour procéder aux opérations de contrôle et, dans le cas où le propriétaire de le demande, à l'entretien et aux travaux de réhabilitation des installations. En cas d'obstacle mis à l'accomplissement de ces missions, l'occupant est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement non collectif.*

## URBANISATION

Le lotissement de la chapelle reste notre préoccupation principale. La société URBATYS, malgré la demande de la Police de l'eau, n'a toujours pas déposé de dossier « Loi sur l'eau ». Elle n'a pas non plus répondu à ses obligations de compensation de la zone humide dans les délais impartis et ce, malgré les solutions que nous lui avons proposées.

La viabilisation de la première tranche prévue avant la fin 2014 n'a pas été engagée faute d'un nombre de réservation suffisant.

Suite à notre relance, URBATYS a présenté fin septembre un projet de remplacement réduisant ainsi son engagement financier. Cette proposition a fait l'objet de notre part de plusieurs réserves dont celle d'obtenir un engagement écrit d'URBATYS. En dépit de plusieurs demandes, la société URBATYS n'a toujours pas répondu.

Les propriétaires des terrains, sans informations du lotisseur, s'interrogent sur le devenir des compromis signés.

Compte tenu de cette situation, nous étudions actuellement avec l'aide du notaire les modalités pour reprendre en main ce dossier.

## PROJETS COMMUNAUX

### ELABORATION DU P.L.U.

La loi ALUR du 24 mars 2014 par ses décrets d'application immédiate sans mesure transitoire pour les procédures en cours (cas de la commune de Pancé) a bouleversé les règles antérieures concernant l'urbanisation hors agglomération.

La loi d'avenir pour l'agriculture du 13 octobre a apporté un certain nombre de modifications à la loi ALUR sans toutefois permettre à la procédure en cours pour Pancé (l'arrêté du PLU en février 2014) de poursuivre le programme d'élaboration bien engagé.

Face à la forte incitation de l'Etat de promouvoir l'élaboration de PLU sur le périmètre des intercommunalités et à l'orientation définie en conseil communautaire, le conseil municipal réfléchit sur deux options : soit de reprendre notre PLU au stade de l'arrêté en engageant des frais pour la suite du programme, soit de suspendre la procédure en cours sachant que l'élaboration du PLU est susceptible d'être mise en action pour 2017.

La décision sera prise lors d'une délibération du conseil tout début 2015.

### TRAVAUX VOIRIE

#### PARKING SALLE POLYVALENTE

Commencé en décembre 2013 par le gros oeuvre (décaissement et empierrement sommaire), les travaux du parking sont restés en sommeil jusqu'à l'été, suite aux intempéries de début d'année, le sol ne supportant pas les travaux de mise en oeuvre.



Les travaux ont repris en septembre : bordures, noues de récupération d'eaux pluviales, empierrements des aires de stationnement (terre/pierre) et voirie (tout cela réalisé par l'entreprise Screg/Colas). Dans la foulée, l'entreprise Serrand a effectué l'engazonnement et mis en place les plantations à la mi-novembre.

Les employés communaux ont implanté des clôtures sur les noues ainsi que des potelets en bordure de rue. Enfin, l'entreprise SDEL a installé l'éclairage.

L'autorisation définitive de stationnement est prévue pour début mars.

#### EFFACEMENT DE RÉSEAUX

Les travaux d'effacement de réseaux de la 1ère tranche de la rue des Papinais sont terminés. Commencés en avril, ils viennent de se terminer par la réfection des cheminements piétons début décembre.

La 2ème tranche sera réalisée en 2015, le Conseil Municipal a pris une délibération en ce sens.

# ACTIVITÉ MUNICIPALE en bref

Depuis fin juin et la mise en place inhérente à un changement d'équipe, l'activité municipale s'est maintenant concentrée sur l'ensemble de ses tâches quotidiennes tout en préparant parallèlement les actions qui engageront le futur de la commune. La prise en compte des demandes de particuliers est toujours d'actualité et nos permanences du samedi rendent visiblement un service apprécié.

Les activités des commissions sur les 6 derniers mois peuvent être résumées comme suit, pour :

## **LA VOIRIE :**

- Parking salle polyvalente : travaux réalisés et ouverture au stationnement imminente.
- Suivi des travaux de voirie pour la campagne de point à temps.
- Finalisation de la première tranche d'effacements de réseaux rue des Papinais.

## **L'URBANISATION ET L'ASSANISSEMENT :**

- Cycle de formation Urbanisme pour 2 conseillers.
- Assainissement collectif : projet d'agrandissement lagunaire en bonne voie.
- Réunions avec société de géomètres experts QUARTA.
- Réunion avec société URBATYS.

## **LES BATIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE :**

- Réunions de travail avec le Cabinet Rhizome sur le projet de rénovation/extension de la salle polyvalente : expression des besoins et objectifs du projet.
- Commission élargie sur la poursuite de la démarche de valorisation des chemins de randonnées, avec les élus des Commissions Environnement et Patrimoine ainsi que trois représentants associatifs déjà impliqués dans cette démarche.
- Préparation de la fête du patrimoine.

## **LA COMMISSION FINANCES – ECONOMIE :**

- Rencontre entrepreneurs locaux – élus ; informations sur les actions d'aide possible et sur les nouvelles dispositions de révision foncière des valeurs locatives des locaux professionnels.
- Mise en place de la dématérialisation ; relations suivies avec la trésorerie générale de Bain-de-Bretagne.
- Préparation de la cérémonie des 30 ans de l'entreprise NOWAK.

## **LA VIE ASSOCIATIVE ET ENFANCE :**

- Aide régulière aux manifestations diverses organisées par les associations de Pancé.
- Participation aux Assemblées Générales (Jour J, Arrache Rire,...).
- Participation aux 30 ans de l'Arrache-Rire.
- Soutien à l'action Téléthon « marathon de la chanson » en partenariat avec le club des aînés.
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Espace Jeune du Tertre Gris.
- Gestion hebdomadaire des activités périscolaires proposées aux enfants de l'Ecole Jean Eon ; deux réunions hebdomadaires de suivi sont réalisées en partenariat avec la coordinatrice Sylvie Gouablin permettant d'affiner l'offre proposées aux enfants.

# ACTIVITÉ MUNICIPALE en bref

- Participation à la commission ALSH avec les élus de Poligné, Le Sel-de-Bretagne et La Bosse-de-Bretagne.

## **L'ACTION SOCIALE :**

- Veille sécuritaire durant l'été à l'attention de nos aînés.
- Mise en place du repas CCAS.
- Distribution des colis de Noël.

## **RELATIONS BILATERALES AVEC LES COMMUNES VOISINES :**

- Les conseillers de Pancé ont répondu à l'invitation des élus de Poligné pour visiter les nouveaux équipements du Centre de Loisirs et débiter une réflexion sur les projets éventuels à mutualiser.

## **LE TRAVAIL EN RELATION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

- Participation mensuelle au bureau du Conseil Communautaire pour traiter des sujets de développement du territoire, ajuster l'action municipale, et défendre nos choix et nos projets au contrat de territoire des 3 prochaines années.
- Préparation et co-animation des commissions communautaires sur les thèmes des NTIC/ très Haut Débit, Espaces Multimédias, Services aux mairies et Communication.
- Participation à la Commission communautaire Lecture Publique pour déployer le schéma de mise en réseau des 16 bibliothèques.
- Participation aux différentes réunions de la commission Enfance Jeunesse où plusieurs points ont été décidés : renouvellement du contrat de la Fédération Leo Lagrange dans le cadre du marché public jeunesse, crédits alloués à la coopérative Jeunesse de service, subventions versées aux secteurs enfance et petite enfance, suivi des différentes animations réalisées sur le territoire de la communauté de communes (RIPAME, Espaces Jeunes, Point information Jeunesse).

## **LE TRAVAIL EN RELATION AVEC LE CONSEIL GENERAL :**

- Rencontre avec l'Agence départementale du Conseil Général pour connaissance des procédures d'accompagnement.
- Réunion avec le sous-Préfet pour présenter la commune, nos préoccupations et nos projets.
- Réunion d'échange au Conseil Général sur différents sujets d'actualité (soutien aux communes, transport scolaire, ingénierie publique départementale, bouclier rural).

## **RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DU DEPARTEMENT :**

- Réunion avec association Lillico-Squelette (Festival jeune et tout public).
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Association Intermédiaire Mode d'Emploi.

## Quoi de neuf à l'Espace Jeunes Léo Lagrange Ouest du Tertre ?

**Parce que l'espace jeunes est ouvert aux adolescents, et jeunes de Pancé, Poligné et du Châtelier, il s'appelle désormais « l'Espace Jeunes du Tertre ».**

Entre activités culturelles, sportives et manuelles, chacun peut y trouver sa place et proposer ses envies.

En ce moment, un groupe d'adolescents (12/15 ans), accompagné par l'animatrice, prépare un séjour à Barcelone, en Espagne. Au programme : visites culturelles et sport.

Quelques places sont encore disponibles et une réunion d'information aura lieu à l'Espace Jeunes le Vendredi 28 novembre 2014 à 19h00.

Pour que le séjour puisse se réaliser, plusieurs autofinancements vont être mis en place. Ce sera l'occasion pour vous de soutenir leur projet.

D'ores et déjà, vous pouvez prendre note des actions suivantes :

-Lors du Festival du jeu, les 8 et 9 novembre à Bain de Bretagne, ils tiendront la buvette (vente de boisson sans alcool et de gâteaux)

- Aucours du Marché de Noël le 14 décembre, à Poligné, ils vendront leurs créations : doudous chaussette et objets en mosaïque

- De plus, durant les vacances d'hiver, une manifestation sportive nocturne à la salle des sports de Poligné sera organisée par les jeunes à destination des habitants de Pancé, Poligné et Le Chatelier. Surveillez l'affichage !

Et pour les plus grands ? Vous avez, un projet, une envie ?

N'hésitez pas à venir voir l'animatrice jeunesse. Elle vous accompagnera dans la réalisation et vous présentera les différents dispositifs qui peuvent vous intéresser. Vous pouvez prendre rendez-vous pour la rencontrer le samedi matin, entre 11h et 12h30.

Vous avez envie qu'il y ait une ouverture spéciale de l'espace jeunes pour les plus de 16 ans ? C'est tout à fait possible, il vous suffit d'en parler à l'animatrice.

*Pour plus d'information, l'animatrice jeunesse vous invite à venir vous renseigner :*

**Le mercredi de 13h30 à 18h30**

**Le 2ème et 4ème vendredi du mois de 18h à 22h30**

**Le 1er et 3ème samedi du mois de 13h30 à 18h30**

**CAP'J le samedi matin sur RDV de 11h à 12h30**

**Ou contacter l'animatrice jeunesse, Alice Ménard:**

**Par mail :**  
**jeunesse.poligne**  
**@moyennevilaine- semnon.fr**

**Tél : 06 31 31 32 94**

**Retrouvez toute l'actualité sur Facebook :**  
**EJ du Tertre Llo**

# ENFANCE - JEUNESSE

## CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs « Les Mômes du Semnon », maintenant installé à l'année dans l'enceinte de l'école de Poligné, a entamé une nouvelle année avec des locaux rénovés et de nouveaux horaires le mercredi ...

L'association des parents bénévoles qui a été à l'origine de ce centre de loisirs (ALSH) pour les enfants des communes de Pancé, Poligné, La Bosse de Bretagne et le Sel de Bretagne voici plusieurs années, va bientôt disparaître suite à la municipalisation du centre par la commune de Poligné. Un don d'une partie de ses fonds a permis la réalisation de travaux de rénovation et d'embellissement des locaux (changement des huisseries, peinture...)

Ce 1er trimestre a été marqué par un maintien des inscriptions sur les mercredis mais avec cependant des conséquences inattendues du fait des nouveaux rythmes scolaires : alors que les différents sondages réalisés dans les communes laissaient présager une forte augmentation de la fréquentation des enfants, celle-ci n'a pas eu lieu. En effet, à Pancé, alors que l'enquête réalisée indiquait qu'entre 20 et 30 enfants fréquenteraient le centre tous les mercredis (soit une quinzaine de plus), ils ne sont qu'une petite dizaine à profiter du service de transport et d'accompagnement mis en place par la mairie pour les emmener à Poligné tous les mercredis.

Les vacances de la Toussaint sous le signe de l'Afrique !  
Pendant 15 jours, avec une moyenne quotidienne de 30 enfants, l'ALSH a proposé des activités pour partir à la découverte du continent africain. Au programme : initiation à la danse africaine, fabrication de masques, atelier cuisine, sortie cinéma, découverte de contes et de chants africains, grand jeu « Kirikou ».

Depuis les vacances, l'équipe élabore un programme spécifique en lien avec les attentes des plus grands : roller, bracelets élastiques, Wii...une nouveauté qui sera proposée chaque mercredi et lors des prochaines vacances. Il s'agit d'un des objectifs de l'année de ramener vers le centre de loisirs, les enfants de 9-11 ans qui avaient tendance à délaisser ce lieu depuis quelques temps, en leur faisant bénéficier d'activités collectives de leur choix et ainsi faciliter leur passage vers l'Espace Jeune !

Aux prochaines vacances, poursuite de ce grand voyage sur les 5 continents avec l'Océanie, l'Asie et les Amériques!

## LA NUIT DE L'ORIENTATION

*Collégiens, lycéens, étudiants, parents, venez trouver des réponses à vos questions ...*

**RENNES 5 février 2015 17H à 21H**

**Lieu : CCI 2, Avenue de la Préfecture**

**Entrée libre**

**Programme sur : [www.nuitorientation.bzh](http://www.nuitorientation.bzh)**

**Flyers disponibles à la Mairie**



# ZOOM SUR...

## LES PANCEENS ONT DU TALENT !!

### Fabrice, ou l'art du jeu en bois entre tradition et modernité.

Depuis 3 ans, Fabrice, ingénieur Télécom, façonne le bois au travers de jeux pour toute la famille. Rencontre avec ce créateur aux multiples facettes.

**Q : Avant de revenir sur la genèse de tes réalisations, peux-tu te présenter et préciser la nature des jeux que tu crées ?**

**FABRICE :** Je suis développeur de projet dans les Télécoms, et pour sortir de mon contexte professionnel, tout en utilisant ce que j'aime et que je sais faire, c'est-à-dire concevoir, créer et prendre en main un projet de bout en bout, j'ai eu envie de fabriquer mes propres jeux.

**Q : Justement, quels types de jeux ?**

**FABRICE :** ce sont des jeux en bois, souvent d'inspiration traditionnelle (kermesse, jeux forains), mais complètement dans leur époque grâce à la touche personnelle que j'y apporte, pour les rendre plus créatifs et plus originaux, y compris en adaptant ou modifiant un peu les règles du jeu. Et tous les jeux sont adaptés aux enfants et adultes pour jouer ensemble, avec un système de points pour motiver les équipes

**Q : Tu as déjà créé 8 jeux en trois ans, dont 6 créations originales. Tu nous en parles ?**

**FABRICE :** j'ai un Chamboultout et un jeu de fléchettes, assez classiques, plus 6 autres créations :

2 Billards ; le plus sympa. On y joue à deux en compétition, quel que soit son âge.

Jeu Carabine : un panneau avec des éléments mobiles, très exaltant.

Palet-vore et arbre à anneaux : 2 jeux d'adresse, agaçant mais on en redemande !

Pêche à la ligne : adapté avec plusieurs niveaux de difficultés, diabolique !

Rodéo Tiercé : Jeu astucieux avec une course de chevaux sur un mur vertical. Chaque cheval avance avec un système de roue et c'est magique quand on réussit.

**Q : Des grands classiques revisités pour toute la famille. C'est quoi l'objectif ?**

**FABRICE :** D'abord une satisfaction personnelle. Je suis attaché au travail du bois comme l'était mon père menuisier.

J'étais fier de voir ses réalisations et c'est resté dans un coin de ma mémoire. Ensuite, créer la surprise et passer un très bon moment en famille ou entre copains. Les activités d'après-repas avec palets pour les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre côté trouvent vite leurs limites. J'ai voulu créer des jeux ouverts à tous, le plaisir du jeu avant tout !

**Q : Quelle est ta démarche pour réaliser tes jeux ?**

**FABRICE :** La phase de préparation est celle que je préfère, je propose mes idées aux filles, je fais des plans en 3D. Je ne suis surtout pas pressé. Quand j'ai trouvé, je fais des plans avec des côtes ultra précises pour me faciliter le travail en atelier, j'aime le travail « parfait ». J'utilise du bois de récupération mais je suis exigeant sur la qualité et la finition pour assurer la pérennité des jeux.

**Q : Est-ce qu'il y a eu un déclic pour tout ça ?**

**FABRICE :** J'ai visité un parc d'anciens manèges dans le Lot pendant des vacances et c'était tellement bien que je me suis dit : je veux faire ça à la maison ! J'ai commencé par les billards, le reste à suivre.

**Q : Tes jeux sont transportables partout ?**

**FABRICE :** Non, parce que pour les stabiliser et les mettre à hauteur, j'ai conçu un support commun à tous les jeux qui s'adaptent sur un Bar, baptisé « BARSALAM » Mais je suis ouvert pour montrer mes jeux ou échanger avec d'autres bricoleurs par exemple, ou même si vous avez envie de venir essayer !!

*Lorsqu'il ne cogite pas sur un nouveau jeu, Fabrice réalise aussi d'autres pièces de bois unique : mobilier d'intérieur, ou hôtel-poulailler en extérieur qui vaut le détour à lui tout seul et qui fait le bonheur des chérubins gardés par Nounou Laure !!*

*Pour rencontrer Fabrice ? Contactez la Mairie.*



## ZOOM SUR...

### Gael Rolland, musicien, chanteur, conteur et .... menteur du Mont Serin !

Né en 1959 à Loudéac, ses parents lui transmettent leur passion pour la culture et l'identité bretonne. Son grand-père bretonnant chez qui il passe toutes ses vacances lui apprend le Breton et l'art de l'humour. C'est ainsi armé qu'il se lancera dans le collectage de musique, de chants et de danses du pays de Loudéac.

Il joue de la bombarde, puis, venant habiter en Ille et Vilaine, il devient sonneur de clarinette (tron'd'choux en gallo, treujenn gaol en breton) avec les Routiniers, il se produira au Québec, en Hongrie, à Leningrad, à la Réunion.. Depuis cinq ans il accompagne ses chants lui-même au concertina. Depuis trente ans, il a participé en haute Bretagne à d'innombrables fêtes, animations, veillées, repas, marches chantées, festoù-noz, pour y interpréter le répertoire du Pays gallo, et particulièrement celui du pays de Loudéac. Il a aussi animé des ateliers de chants et de danse car, à ses yeux, la transmission du patrimoine oral est importante. Plus connu dans le reste de la Bretagne qu'à Pancé, il s'est fait un plaisir d'intervenir à l'école de notre commune il y a quelques années.



Conteur...

Il a reçu plusieurs Bogues d'or à Redon pour le chant et le conte... et la menterie. C'est un redoutable joueur lors des joutes chantées ou contées ! On peut entendre Gaël sur de nombreux disques collectifs. Il a également participé à plusieurs publications et livres en tant que chercheur sur les instruments de musique. Enfin, Gaël est un paimpolaisologue (collectionneur de Paimpolaises) éminent, connaissant plus de quatre cents versions de la chanson susdite !



Chanteur, concertiniste



Gael dans une classe à la Réunion

# Facilitez-vous vos déplacements !

2 services de transports vous permettent de vous déplacer sur les 16 communes\* du territoire et de rejoindre des gares et des arrêts de car Illenoo. Ces services sont à la demande, puisque c'est vous qui les déclenchez par votre réservation au 0810 35 10 35.



2 services différents sont proposés : (Attention : les horaires et les lieux de destinations ne sont pas les mêmes)

» **Un service de navettes vers les gares et les car Illenoo.** Ce service fonctionne du lundi au vendredi avec 2 allers le matin et 2 retours le soir. Les horaires\*\* de la navette vous permettent de rejoindre votre correspondance (train ou car).

**Tarifs :** 2 € aller simple ; 3 € aller-retour ; 5 € abonnement hebdomadaire ; 18 € abonnement mensuel ; 5€ abonnement hebdomadaire pour les moins de 26 ans.

Si vous utilisez cette navette pour vous rendre au travail, votre employeur peut prendre en charge 50% de votre abonnement.

» **Un service de transport vers les centres-bourgs.** Vous serez pris en charge à l'aller par le véhicule à votre domicile, puis déposez au centre-bourg de la commune de votre choix\*. Au retour, vous êtes pris en charge dans le centre-bourg puis re-déposer chez vous. Ce service fonctionne le mardi de 8h30 à 13h et les mercredis, jeudis et samedis de 8h30 à 18h00.

**Tarif :** 2 € aller simple, 4 € aller retour. Gratuit pour les moins de 12 ans.

**RÉSERVATION et RENSEIGNEMENTS au 0810 35 10 35** (prix d'un appel local)

Les plaquettes et horaires sont disponibles en mairie, à la Communauté de communes ou sur [www.moyennevilaine-semnon.fr](http://www.moyennevilaine-semnon.fr)

\* Bain-de-Bretagne, Chanteloup, Crevin, Ercé-en-Lamée, La Bosse-de-Bretagne, La Couyère, La Noë-Blanche, Lalleu, Le Petit-Fougeray, Le Sel-de-Bretagne, Pancé, Pléchâtel, Poligné, Saulnières, Teillay, Tresboeuf

\*\* Retrouvez les horaires sur les plaquettes et [www.moyennevilaine-semnon.fr](http://www.moyennevilaine-semnon.fr)



# VIE PRATIQUE



covoiturons-nous !  
EN ILLE & VILAINE

Réseau de covoiturage départemental spécialiste du trajet travail-domicile. Economique, solidaire, responsable et pratique !

Inscrivez-vous gratuitement sur [www.ehop-covoiturage.fr](http://www.ehop-covoiturage.fr)

Déposez votre trajet

Recherchez les offres correspondant à vos critères

Mettez-vous en relation avec les covoitureurs de votre choix

Un renseignement ? 02 99 35 10 77



RECENSEMENT  
DE LA  
POPULATION

Suite à la dernière l'enquête de **recensement de 2012**, nous avons eu connaissance des chiffres de l'Insee relatifs à la population légale de notre commune :

**Population municipale : 1 149**  
(personnes ayant ici leur résidence habituelle)

**Population comptée à part : 30**  
(personnes dont la résidence habituelle est sur une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune)

**Population totale : 1 179**

## Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

Consultation nationale sur la gestion des eaux et des risques d'inondation sur notre Bassin Loire-Bretagne, qui vous donne l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur les décisions qui nous engagent collectivement.

Répondez en ligne sur : [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) ou retirez un questionnaire à la Mairie.

## TELEPOINTS.INFO

Service communautaire de gestion des points de récupération



Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site [www.telepoints.info](http://www.telepoints.info).

Des stages de sensibilisation au risque routier dit « stages de récupération de points » existent pour tout ceux qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. L'accès direct, en temps réel, des places de stages disponibles, se fait sur : [www.stage-recuperation-points.com](http://www.stage-recuperation-points.com)



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

**LE BON CONSEIL : ELAGUEZ RÉGULIÈREMENT VOTRE VÉGÉTATION. Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre.**

Soit vous confiez l'élagage à une entreprise spécialisée. Soit vous effectuez vous-même l'élagage, vous devez établir une déclaration de travaux ainsi qu'une déclaration d'intention de commencement de travaux, puis suivre les recommandations et mesures de sécurité indiquées par ERDF dans sa réponse..

Une fois l'élagage effectué, ERDF recommande de maintenir systématiquement une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez le : 09 726 750 + N° département

## L'entreprise NOWAK, de la serrure à la prothèse de genou. Une industrie leader européen à PANCE



Le 6 décembre dernier était fêtée à Pancé le trentenaire de la création de l'entreprise NOWAK SAS. L'occasion était donc donnée de fêter son créateur Claude Nowak et de réaliser une rétrospective de la réussite d'une équipe qui, malgré la cession de l'entreprise au groupe AALBERTS Industries en 1997 et le départ de son fondateur en 1999, a su conserver dynamisme et créativité sous la houlette de son directeur Thierry Avron. Fondée en 1984 et pancéenne à part entière depuis 1988, l'entreprise NOWAK est une fonderie de précision spécialisée dans l'élaboration de pièces en acier, inox et superalliage variées.

Bien que le travail des métaux remonte à l'aube de l'humanité, cela a toujours été pour l'homme source de magie et d'innovation. Notre Histoire s'est forgée notamment grâce aux améliorations constantes des techniques de fonderie permettant d'accéder à des métaux nouveaux de plus en plus résistants s'adaptant continuellement aux contraintes imposées par de nouveaux besoins. L'une des méthodologies de pointe dite de la « cire perdue » est actuellement le procédé le plus précis dans le milieu de la fonderie acier et présente de nombreux avantages comme la diminution voire la suppression d'étapes d'usinage. Auparavant réservée exclusivement à la haute technologie, L'entreprise NOWAK SAS a su innover et démocratiser le concept et possède le savoir-faire nécessaire à la fabrication de pièces de formes complexes allant de 3g à 15kg présentant une rugosité de surface très faible et des qualités de finition remarquables. Cette expertise, reconnue au niveau européen, touche une quarantaine de secteurs d'activités en dehors de l'automobile et de l'aéronautique. Il ne sera pas rare pour tout un chacun un peu curieux de techniques, de rencontrer des pièces « NOWAK SAS » dans des domaines aussi variés que ceux du sport, du bâtiment, du mobilier urbain, de la serrurerie de l'énergie, domaine viticole, etc... En complet phasage avec son temps, l'entreprise NOWAK s'est adaptée aux technologies les plus récentes au bénéfice de son activité : prototypage rapide, scanner 3D,...



Ce succès se reflète dans des indicateurs chiffrés élogieux : 18 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2014 dont 16% à l'export et 20% grâce au secteur médical et 5 millions d'euros d'investissement sur les trois dernières années. NOWAK SAS, c'est 133 personnes dont une centaine en production pour 1200 clients de par le monde avec 7000 références dont 4000 actives. Comme l'indique son directeur Thierry Avron : « l'activité est très bonne et 2015 va être une année charnière en terme de déploiement stratégique et d'orientation. Outre une augmentation de la capacité en fonderie à l'étude pour 2015, la priorité concernera la poursuite du développement des pièces pour le secteur médical », domaine où l'entreprise a su en peu de temps prendre la seconde place du marché européen.

# ECONOMIE LOCALE

Lors d'une visite des locaux de l'entreprise le 27 septembre dernier, les élus de Pancé ont pu mesurer la chance pour la commune d'héberger ce fleuron d'industrie. Nous remercions cette équipe de leur accueil et souhaitons à l'entreprise et à ses acteurs une vie longue jalonnée de succès.



## ACCUEIL DES ENTREPRISES

Le 28 novembre dernier, la municipalité a invité les acteurs du tissu industriel, commerce et artisanal de notre commune pour une première réunion afin de mettre en œuvre des actions favorisant le développement économique de ces structures. Au cours d'un échange de deux heures trente, plusieurs points ont été abordés.

Les moyens de communication ont dans un premier temps alimenté la discussion. Des connections internet se sont révélés variablement inopérantes pour certains artisans, ces soucis techniques ne freinant cependant qu'assez peu l'activité des entrepreneurs. Néanmoins, ce dossier est actuellement pris en charge par l'un de nos élus membre de la commission communication au sein de la communauté de communes. En outre, la proposition de mise à disposition d'un local d'accueil enrichi de connections wifi et de matériels de diffusion permettant à certains entrepreneurs de rencontrer leurs clients dans de bonnes conditions a reçu un écoute favorable pour certains acteurs. Ce projet sera travaillé en commission bâtiments communaux afin d'étudier sa faisabilité. Une autre proposition de la municipalité a été faite au cours de cette réunion et concerne la communication à l'attention de futurs clients. La présentation de la commune sous forme d'un dépliant décrivant les ressources artisanales et industrielles locales a reçu un accueil très favorable. Ce projet, qui verra le jour rapidement, devrait permettre d'aider les pancéens à trouver autour d'eux les artisans et services compétents. Ce dépliant sera une des pièces du livret d'accueil de la commune offert aux nouveaux pancéens.

Toujours soucieux de l'accompagnement et du devenir de notre jeunesse, la municipalité a abordé le sujet de la formation par l'expérience. L'accueil de jeunes pancéens au sein de nos entreprises est un sujet prioritaire et le rôle de la municipalité peut consister à aider le jeune dans sa démarche de repérage. Il est toutefois bon de souligner l'importance d'une approche réfléchie et volontaire de nos jeunes vis-à-vis des structures d'accueil. Le succès de cette opération repose sur la confiance réciproque entre le futur stagiaire et l'organisme hôte.

Le point suivant abordé a concerné la définition de la zone artisanale. La municipalité a rappelé l'implication de la communauté de communes sur les aspects touchant au développement artisanal et industriel, la zone artisanale définie étant inscrite au Plan Local d'Urbanisation communautaire.

Le dernier point développé au cours de cette première réunion de contact a consisté en une information sur la révision foncière des Valeurs locatives des locaux professionnels, révision qui sera mise en expérimentation au cours de l'année 2015 et définitivement adoptée en 2016.

Avant de conclure ce temps d'échange autour d'un verre, les élus ont indiqué qu'un suivi des différents sujets développés sera réalisé, un retour aux acteurs sera effectué lors d'une seconde réunion consultative.

# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



## Une pancéenne à la Sénégazelle en avril 2015

Du 11 au 19 avril 2015,  
Morgane MAHE participera à  
LA SENEGAZELLE, épreuve  
sportive et solidaire  
([www.senegazelle.fr](http://www.senegazelle.fr))

La Sénégazelle c'est quoi ? C'est une épreuve de course à pied, 100% féminine, par étape au cours de laquelle une action humanitaire scolaire est organisée. Le lieu d'arrivée de chaque étape est situé dans une école vers laquelle l'action humanitaire est organisée : amener du matériel scolaire qu'elle distribuera elle-même aux élèves qu'elle rencontrera. A travers cette action scolaire de solidarité, la SENEGAZELLE permet aux écoliers sénégalais d'avoir les moyens pédagogiques pour suivre leur scolarité.



Depuis plusieurs mois, Morgane, accompagnée de plusieurs amies, s'est donc lancée dans cette aventure. Pour relever ce défi, au-delà de la préparation physique pour pouvoir enchaîner 5 jours de course sous une chaleur non connue à PANCE, elle mène d'autres actions en parallèle :

- La récolte de fournitures scolaires à remettre directement aux enfants sénégalais. Et grâce à la course de solidarité de l'Ecole JEAN EON (le 10 octobre 2014) et la forte solidarité des élèves pancéens, ses valises sont déjà quasi pleines de fournitures !!
- Une recherche de partenaires financiers auprès d'entreprises pour récolter les fonds afin de financer ce projet.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce projet ou pour soutenir Morgane, n'hésitez pas à la contacter par mail ([morganeleporhomahe@voila.fr](mailto:morganeleporhomahe@voila.fr)).

## Terre Gris Volley Ball



La saison 2014/ 2015 a commencé avec brio pour tous nos joueurs de volley. Forte d'un recrutement d'exception et avec un jeu incroyable pour ses deux premiers matchs de l'équipe du TGVV.

Après le choc de la première soirée ou elle s'est montrée intraitable en s'imposant 3 à 0 sans alternative face à Pipriac. Les joueurs ont été super solides, mentalement, ils n'ont rien lâché c'est certainement cette force qui leur a permis de doubler leur victoire contre Guignen en infligeant une défaite de 3 à 0, comment on a réussi à gérer la pression ...

C'est en jouant avec un cœur énorme, et énormément d'émotion que nos joueurs tenteront de se qualifier pour la finale de la Coupe Départementale du Monde.



# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

## U.S.T.G (football) Saison 2014-2015

Depuis début août pour les seniors et septembre chez les jeunes, la nouvelle saison est lancée. Avec 140 licenciés l'effectif est légèrement en baisse, moins 10 par rapport à la saison passée. Une baisse chez les u15-u17 et quelques seniors compensée par des nouveaux licenciés chez les plus jeunes.

### Répartitions des équipes:

Foot animation:

u6 u7-u8 u9-u10 u11 = 37 joueurs.

**u6 à u9** en plateau

un samedi tous les 15 jours.

**u10-u11**: 2 équipes, match le samedi.

**u13**: 1 équipe en district, 1 en secteur avec PLECHATEL. Pour les u11-u13 entraînement à PANCE de 16h à 17h30 assuré par L BERTIN (BE), pour les plus jeunes 14h30-16h par des bénévoles, ceci tous les mercredi sauf pendant les vacances.



Pour les **u15-u17-u19** entente avec BAIN-DE-BRETAGNE. Les entraînements ont lieu à BAIN assurés par leurs éducateurs 2 fois par semaine. C'est la raison pour laquelle la licence a légèrement augmentée. Chaque séance est de 2 euros par joueurs, ce qui fait un montant de 1200 euros la saison pour le club. Vu le coût, ce serait bien que les joueurs y participent malgré le déplacement.

Chez **les seniors** 2 équipes, 1 en D2- 1 en D4. Une nouveauté pour la D4 cette saison, le championnat en 2 phases comme chez les jeunes avec la possibilité de monter en D3 fin décembre ou alors de descendre en D5 avec une possibilité de remonter fin de saison. Pour l'équipe 1 la saison s'annonce très compliquée avec seulement un match nul et aucune victoire à ce jour, la relégation semble se profiler à grand pas s'il n'y a pas une réaction très vite de la part de tous. Les absences le dimanche sans véritable raison malgré un calendrier établi depuis août, le manque d'entraînement pour certains, les blessures, beaucoup de paramètres qui sont dus au mauvais résultat. Le problème s'il y a descente, on ne pourra pas remonter vu que le club n'a plus d'arbitre officiel et cela est très grave pour l'avenir. Les vétérans, 1er à ce jour espèrent reconquérir leur titre fin de saison.

Une remise de coupe-vent à tous les dirigeants, les joueurs seniors et vétérans vient d'avoir lieu avec la complicité de 2 sponsors EUROELEC et CARA FERMETURES, un jeu de maillots et shorts va également être remis à l'équipe 1 U11 par BRETAGNE NETTOYAGE entreprise de Poligné. Merci à tous nos sponsors pour la confiance que vous nous accordée.

### Tous à vos agendas:

*Samedi 31 janvier Poligné : galette des rois pour tous*

*Samedi 4 avril Pancé: repas annuel*

*Tournois : jeunes Pancé, seniors Poligné : W E Ascension*

Je termine en vous souhaitant à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles des joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président, C. GUILLEMOT

# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

## L'Association Le JourJ

**2013** – En septembre, l'association le Jour J proposait sa première manifestation : une soirée théâtrale au coeur de l'affaire Landru avec la Cie Zig Zag. Depuis cette dernière a été sélectionnée en novembre 2014 pour la biennale Charles Dullin, la plus haute distinction du théâtre Amateur. Nous sommes fiers de vous avoir présenté l'un des quatre meilleurs spectacles amateurs de France.

**2014** – En juin Le jour J vous a plongé dans l'époque médiévale le temps d'une journée. Initiations et spectacles de qualités ont ravi petits et grands sur le théâtre Jean Haguenier (TJH) transformé pour l'occasion. Toujours en juin c'est dans un univers tout différent que vous avez pu profiter de la quarantaine de musiciens de l'Ensemble Musical des Cheminots Rennais ainsi que d'une petite formation déambulatoire venue à votre rencontre sur les différents lieux animés de Pancé ce dimanche 22 juin.

**Le TJH** – entre les événements, nous tentons d'apporter quelques améliorations du site et remontons nos observations à la municipalité. Cette dernière nous a envoyé de forts signaux sur l'évolution des infrastructures que notre association ne peut pas supporter financièrement. Ceci est donc très encourageant pour notre petite équipe et pour la suite. Nous espérons que vous pourrez vous en rendre compte en 2015.

**Aujourd'hui** – L'Association le JourJ composée d'une douzaine de membres actifs, réussit à tenir son objectif d'animer le théâtre de verdure (TJH) mais ne croyez pas qu'il est simple de proposer des animations tout public de qualité avec une politique tarifaire faible, politique que l'on aimerait rencontrer plus souvent au quotidien. Grâce à la subvention annuelle de la mairie et à votre participation, nous arrivons à équilibrer notre budget mais ne dégageons pas encore de bénéfices.

**L'année 2015** - Le JourJ aimerait vous proposer de redécouvrir le Cinéma au mois de Sept. Ce thème risque de nous demander un peu plus d'investissements, nous testerons donc l'appel à quelques sponsors afin de réaliser nos projets décrits plus bas. Spectateurs, vous aussi pouvez nous soutenir, pour cela rien de plus simple...venez voir nos manifestations.... !

\*\* Réservez dès maintenant la date du 19 septembre sur vos agendas !

Yannick Haguenier et



# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



## SPORTS ET LOISIRS DE PANCE

vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2015.

C'est bien reparti en septembre pour les 60 adhérents qui viennent de PANCE, POLIGNE, BAIN DE BRETAGNE, PLECHATEL....

Le lundi soir, c'est Morgan qui anime les cours de GYM enfants et la GYM Douce.



Et le mardi soir, place à Harmony qui a assuré, comme prévu, le remplacement de Anne de septembre à décembre.



Nouvelles tendances



Fitness

Pour partager sa traditionnelle Galette des Rois, le bureau de l'asso invite tous les adhérents à la salle polyvalente de PANCE le vendredi 23 janvier à 20h00.

## PALET CLUB DU TERTRE GRIS

L'association du Palet du tertre Gris organisait son 11ème trophée le 27 juillet 2014 à la halte du Volcan.

Déroulement :  
- matin : 86 joueurs,  
- après-midi : 110 équipes (Challenge Pierre Briantais)

Date du concours 2015 : 26 juillet - Halte du Volcan.

L'association vous souhaite ses meilleurs voeux pour l'année 2015.

Le Président, Jean Claude Ventroux

# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



Activités proposées sur le second semestre de l'année 2014 par le Comité d'Animation pour le dynamisme et le rayonnement de Pancé.

## 20 juillet 2014 : 5ème Trail du Tertre Gris

En accueillant 330 coureurs, la 5ème édition du Trail du Tertre Gris, co-organisée par un groupe de coureurs pancéens et le comité d'animation de la commune, a battu, dimanche 20 juillet, son record de participation.

Cette épreuve sportive, qui compte pour le challenge de la vallée du Semnon, s'installe ainsi de façon durable dans le calendrier des trails de la région.



La pluie qui s'est invitée au départ a rendu les bords du Semnon et les chemins du Tertre Gris plus techniques mais tous les concurrents s'accordaient à dire que le circuit était superbe, varié et sélectif. Sur l'aire d'arrivée, au terrain des sports de Pancé, nombreux étaient ceux qui annonçaient déjà leur participation à la prochaine édition.

Sur le Trail de 23 km, Laurent Suppi (Team Atlas Endurance Shop) et Jérôme Gautier (Elan Cesson) ont franchi, en tête, la ligne d'arrivée main dans la main. Chez les féminines Aurélie Bossard (ASPTT Rennes) remportait l'épreuve devant la pancéenne Morgane Mahé.

La Ronde voyait le podium 2013 s'inverser puisque Mickaël Piquet (Bruz Athlétisme, 2ème en 2013) battait au sprint le vainqueur de 2013, Benoit Robert (Athlé Pont-Rean Guichen). Alors que Séverine Raison (Team Atlas Endurance Shop) s'imposait chez les femmes après avoir remporté l'épreuve longue en 2013.

Les récompenses ont été remises par Annie Delaunay (2ème adjointe).

A noter qu'une cinquantaine de randonneurs ont profité, le dimanche après-midi, du balisage du trail pour effectuer un circuit de 18 km.

L'équipe organisatrice remercie tout particulièrement ses partenaires et la trentaine de bénévoles sans qui cette journée n'aurait eu lieu et vous donne **rendez-vous le dimanche 19 juillet 2015 pour la 6ème édition du Trail du Tertre Gris.**

Renseignements et contact : Yann Theodin – 06 86 96 89 77



# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

**7 septembre 2014** : Organisation du Forum des associations qui pour cette seconde édition rassemblait dans la salle polyvalente de Pancé les associations de Poligné et de Pancé. Ainsi, plus de 25 associations ont eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs le dimanche matin et présenter leurs activités respectives. Cette matinée s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié préparé par les membres du Comité d'Animation.

## **20 septembre 2014 : Soirée Choucroute**

Rassemblement automnal traditionnel de l'association autour de cette soirée festive qui accueille tous les participants dans la plus grande convivialité pour partager ce repas toujours aussi apprécié de tous.



## **23 novembre 2014 : Marché de Noël**

Premier marché de Noël de la région, organisé avec la participation très active de l'une des principales actrices de cette manifestation Madame Corine Carré responsable d'un atelier de mosaïques sur la commune. Cette journée a rassemblé une vingtaine d'exposants aux étalages diversifiés offrant un large éventail de produits : souvenirs, bijoux, articles de décoration, produits alimentaires divers, présentation et dégustation de vins du Sud-Ouest et de l'Anjou, ou bien de boissons apéritives produites localement, etc... Les visiteurs accueillis de 10 heures à 18 heures ont également trouvé à consommer sur place des crêpes, et les traditionnelles galettes saucisses grillées sur place par les membres de l'association, le tout accompagné de boissons fraîches ou chaudes.



## **31 décembre 2014 : Soirée Réveillon de la Saint Sylvestre**

La troisième édition de cette soirée festive est restée fidèle à ses objectifs : partager un repas de qualité dans une ambiance chaleureuse avec des amis d'un jour ou de toujours.

Les membres de l'association qui s'investissent largement dans l'organisation de cette soirée s'efforcent de proposer un tarif calculé au plus juste afin que cette soirée reste largement attractive et facilite ainsi l'accès aux personnes souvent isolées au cours de ces fêtes de fin d'année.



# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE



C'est au mois de novembre dernier que vous avez pu profiter de l'animation « Mois du Doc » porté par la Bibliothèque avec le soutien de la Communauté de communes.

Grand merci aux participants qui, par leur présence, continuent d'encourager les initiatives et animations sur la commune.

La projection du cinéma documentaire lors de ce mois Du Doc sur le territoire est aujourd'hui bien intégré par beaucoup d'entre vous, il est riche de découvertes, parfois avec plus ou moins d'intérêt porté au sujet, à l'angle de vue porté par le réalisateur, au style, à la narration ou même aux silences...

Mais l'outil mérite à chaque fois qu'on s'y arrête, donc vous qui ne connaissez pas, pensez-y à la prochaine saison !



Nous avons renouvelé en fin d'année un grand nombre d'ouvrages

avec la MDIV de Pipriac et mis en rayon les nouveautés acquises en fonds propre. Retrouvez tout notre catalogue en ligne sur [www.moyennevilaine-semnon.fr](http://www.moyennevilaine-semnon.fr), rubrique Vivre & s'installer - Ma médiathèque en ligne. Une convention de partenariat inter-bibliothèque nous a permis également de procéder en plus, à un échange de 80 livres avec nos voisins de la bibliothèque de Poligné afin, là encore, de faire tourner les collections pour petits et grands.

Une nouvelle offre d'accès gratuit à la bibliothèque est désormais proposée aux assistantes maternelles de la Commune qui souhaiteraient emprunter des albums pour enfants et tout-petits. Venez nous rencontrer aux permanences pour en parler.

L'évolution du schéma de lecture publique sur notre Territoire s'enrichit et vous êtes intéressé pour participer à l'aventure avec nous ? Rejoignez notre groupe de bénévoles en vous faisant connaître lors des permanences !

Horaires d'ouverture : Dimanche 11H - 12H15 / Mercredi (sauf vacances scolaires) : 17H30 - 18H30

Les bénévoles de l'association.



## BULLE D'AIR

Une nouvelle rentrée après une courte pause :

L'association Bulle d'Air reprendra ses cours hebdomadaires de Dô In à partir du mercredi 29 avril 2015 à Pancé pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2014-2015.

Les cours auront lieu dans la salle de l'Orangerie, **le mercredi soir de 20h à 21h15.**

Le Dô In est une pratique corporelle de détente. Sa pratique repose sur des enchainements de mouvements doux, d'exercices respiratoires, d'auto-massages et de temps de relaxation. Il vient d'Asie et est l'ancêtre du Yoga et du Qi Gong. Le Dô In vise le bien-être et la préservation de la santé.

Pour plus d'informations et télécharger le bulletin d'inscription, consultez le site [www.bulledair.sitew.com](http://www.bulledair.sitew.com) ou renseignements au 06 84 14 16 09. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. Au plaisir de vous retrouver au printemps.



# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION AMPELITE - CONCERT DE NOEL 14.12.2014

L'esprit de Noël a soufflé sur l'église de Pancé ce dimanche 14 décembre 2014. Invités par l'association "Ampélite", dans une ambiance joyeuse et amicale, les choristes des ensembles vocaux "Clair de Flume" (Le Rheu) et "Le Choeur du lac" (Bain-de-Bretagne), accompagnés de leurs musiciens, ont fait résonner les pierres et enchanté les spectateurs. Les talents conjugués de leur chef de chœur respectif, Pierre Gauthier et Bernard Jolivel, se sont pleinement exprimés dans un programme éclectique harmonieusement contrasté. Deux chants traditionnels de Noël, interprétés par Charlotte et Marina, ont apporté une note de fraîcheur et spontanéité propre à leur jeune âge.



Un public enthousiaste était au rendez-vous de cette première manifestation de l'association "Ampélite". A l'issue du concert, chanteurs, musiciens et spectateurs se sont retrouvés autour d'un pot pour partager un moment convivial dans les salles de la municipalité.

## AMICALE CYCLISTE PANCÉENNE

### CYCLO CROSS : DIMANCHE 15 FEVRIER 2015 - 6ème édition CIRCUIT DU TERTRE GRIS FINALE DU CHALLENGE DES SOUS BOIS

Programme : 3 épreuves toutes catégories  
13h00 : épreuve des écoles de cyclisme  
14h15 : épreuve cadets / dames, 30min  
Juniors, 40min  
15h30 : épreuve espoir / seniors, 50 min



Contrôle technique CC RENNAIS

## CLUB LA JOIE DE VIVRE AU TERTRE GRIS

Cela s'est passé ce 2ème semestre 2014 :

- \* 18 juin: pique-nique au Pont Guillaume à La Bouvetière Pancé
- \* 16 juillet : pique-nique à Teillay
- \* 30 juillet : pique-nique au stade de Pancé
- \* 10 septembre : pique-nique à La Chevrerie Pancé
- \* 17 septembre : 80 ans de Raymond Jouaux
- \* 19 septembre : journée rencontre Crevin Pancé Poligné
- \* 25 septembre : journée en Vendée
- \* 10 octobre: belote à Pancé
- \* 12 novembre : 80 ans de Agnès Sarciaux
- \* 26 novembre : 80 ans de Joseph Dorel et Pierre Thomas
- \* 17 décembre : bûche de Noël

Le Bureau vous souhaite  
une Bonne et Heureuse Année 2015!

La Présidente, Thérèse Perrin

# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



## Projet pédagogique de l'année scolaire 2014-2015

Les élèves de l'école Jean EON travaillent les contes depuis septembre. Après une sortie au parc des daims de Frossay, les élèves ont débuté la lecture de contes. Ce projet se poursuivra avec l'écriture et la mise en scène.

Pour cette année, la finalité du projet pédagogique se fera le jour de la kermesse, le dimanche 21 juin 2015, où les élèves présenteront la mise en scène des contes.

### Les activités pédagogiques

Dès septembre, les élèves de CM ont vécu 6 séances de voile avec l'école nautique de Bain de Bretagne.

Ce fut autour des élèves de GS-CP et CE d'aller à la piscine pendant 13 séances. C'est une activité pédagogique obligatoire et qui ne peut avoir lieu sans la participation des parents pour nous accompagner à la piscine. Merci à ces derniers.

L'activité cinéma se poursuit cette année pour les élèves de CE-CM. Elle a pour but de leur permettre de découvrir l'activité cinéma à partir du visionnage de films puis d'une analyse effectuée par un animateur de Ciné Jeunes. Le thème de cette année est le conte. Les GS-CP participent aussi à cette activité.

Tous les 4 ans, St Malo est à l'honneur en étant la ville départ de la Route du Rhum. Cette transatlantique en solitaire vieille de 36 ans passionne toujours autant.

Cette année Mme Berthou, enseignante de CE1 CE2, a proposé aux élèves de travailler sur cette course. Chaque élève suivait un skipper tout au long de sa traversée. Chaque matin, ils se connectaient à Internet



pour suivre l'avancée et les déboires rencontrés par les skippers. Mais aussi pour connaître et comprendre les contraintes d'une traversée en solitaire.

Les élèves ont été ravis d'apprendre la victoire de Loïc Peyron en commençant leur journée de classe.

L'année prochaine, les élèves auront la chance de se rendre à Lorient en voyage scolaire pour découvrir les sports de voile.

### Course de solidarité

Les élèves ont couru cette année pour l'association Sénégalzelle le mercredi 15 octobre 2014. Cette course a permis de récupérer la somme de 670 euros qui permettra de financer l'achat de fournitures scolaires pour les élèves Sénégalais.

Encore un grand bravo aux élèves et merci aux parrains !



### Célébration de l'Avent

Pour se préparer pour Noël, l'école a vécu sa célébration de l'Avent le vendredi 29 novembre 2014 avec le nouveau prêtre de la paroisse, Pierre Demé. Chaque classe a aussi préparé sa couronne de l'Avent et décoré sa classe.



Pour poursuivre le chemin vers Noël, les élèves ont préparé un goûter pour le dernier jour de l'école accompagné d'un verre de l'amitié offert par l'APEL.



### Spectacle de Noël

L'école a offert un spectacle de Noël aux élèves de l'école. Il s'agissait d'un spectacle de marionnettes joué par la compagnie d'artistes « J'ai dix ans ». Un moment convivial suivi d'une vente de galettes saucisses et buvette organisées par l'APEL.

# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

## Inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016

Je vous invite à prendre rendez-vous dès à présent en appelant le 02 99 43 04 30 pour inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Pour toute inscription en cours d'année, vous pouvez aussi contacter l'école au même numéro.

La directrice, Anne MUSTIERE



## APEL DE L'ECOLE JEAN EON



Le début de cette nouvelle année 2015 est l'occasion d'un premier bilan de la première période écoulée à l'école Jean EON.

Depuis la rentrée, l'A.P.E.L. a organisé ou a participé aux manifestations suivantes :

- La **distribution des viennoiseries**,
- La **vente des chocolats de Noël**, l'occasion de saluer les meilleurs vendeurs cette année, Maël JOUAUX (CM2) et Nolan BECQUART (CE1) !
- La distribution à domicile, des **sapins de Noël** qui ont, nous l'espérons, égayé vos fêtes de fin d'année,
- La **venue du Père Noël** à l'école et le vin chaud offert aux parents le 19 décembre.

La venue de nouveaux membres dans l'association, ainsi que l'implication des enfants, des parents et de toute l'équipe enseignante de l'école a largement contribué au succès de toutes ces manifestations, et nous remercions l'ensemble des intervenants pour leur participation à la réussite de la vie de l'école.

Les membres de l'APEL

De gauche à droite: Pierrick M, Juliette R, Sylvie J, Ophélie L, Chrystèle L, Florence B, Stéphanie B, Fabrice B, Laurence G  
Absent: François Le Gall



Ce début d'année est également l'occasion de vous présenter **le calendrier des manifestations futures** :

- *Soirée carnaval avec repas galettes crêpes: le 14 mars,*
- *Soirée conférence : un débat pour les parents est à l'étude pour le 1er semestre 2015,*
- *Et la traditionnelle kermesse.*

L'équipe A.P.E.L. vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 !

# L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS



30 ans de l'Arrache-Rire..... et après

Notre Prochain spectacle à Pancé

« Le bonheur, ça n'arrive pas qu'aux autres » !

Ne manquez pas les dernières représentations !!

S'il y a des anniversaires dans notre vie de tous les jours comme dans celle des associations, qui sont absolument incontournables, un changement de décennie en fait évidemment partie.

C'était donc la fête à l'Arrache-Rire ce 08 novembre dernier où notre petite troupe fêtait ses trente années d'existence.

Belle occasion de se retrouver et de se remémorer un passé pas encore si lointain.

Toutes les personnes ayant un jour participé à la vie de l'association étaient bien sûr invitées et la grande majorité d'entre-elles étaient présentes, comme les représentants de la commune ou des troupes amies du P'tit Souffleur. Malheureusement, à l'exception près, manquaient à l'appel les présidents des associations pancéennes pourtant invités à cette sympathique soirée.

Qui dit anniversaire, dit souvent rétrospectives et 30 années ça en fait des choses à raconter !

Un film et une trentaine de panneaux photos ont permis aux 130 personnes présentes de voir et revoir tous les spectacles présentés par la troupe depuis le début des années 80.

Longue histoire pas facile à raconter ici en quelques lignes,

Si nous n'avons que quelques témoignages et une vingtaine de photos confirmant l'existence d'une activité théâtre à Pancé dès le début des années 40 avec l'abbé Eon puis dans les années 70 avec Michel Dauphin, nous avons en revanche retrouvé, non sans difficultés, nombre de témoignages et photos retraçant la vie de la troupe depuis qu'une 'bande de potes' décidèrent de remonter sur les planches pour agrémenter les soirées de Noël des pancéens.



Premier témoignage du théâtre à Pancé en 1944

## Petit rappel

-1982, premier spectacle dans notre petite école, transformée pour l'occasion en salle de théâtre,

-05 novembre 1984, déclaration de l'association 'Arrache-Rire' en préfecture par Annie Delaunay.

-A partir de cette date, la troupe n'a cessé d'évoluer, tant en nombre de spectacles, passant de deux représentations en 1984 à une dizaine aujourd'hui (+ déplacements), qu'en technique, décors et bien sûr mise en scène.

-2002, création des ateliers théâtre enfants et adolescents.

-2004, lancement du P'tit Souffleur avec quelques troupes amies du Pays des vallons de Vilaine,

-2007, création de l'atelier adultes et, avec la municipalité de l'époque et de nombreux bénévoles, création du théâtre de verdure,

-Depuis 2010, nombreuses participations aux festivals de théâtre du département et nombreux prix, (souvent le premier, en particulier avec les créations de l'atelier adultes).

2007, 2008, 2011 et 2013..... production de divers spectacles sur le théâtre de verdure,

-2012, organisation du festival du P'tit Souffleur à Pancé avec 10 troupes pour 37 spectacles sur 4 scènes.

Après ces trente années de partage, au sein de la troupe bien sûr, mais aussi et surtout avec un public fidèle et toujours plus nombreux que souhaiter de plus à l'Arrache-Rire si ce n'est que de se retrouver dans 10 ans, pour un quarantième anniversaire !!

**Mais avant**, nous vous attendons nombreux et jusqu'au 07 mars pour découvrir la vie mouvementée de la famille Crapulet, dans « **Le Bonheur, ça n'arrive pas qu'aux autres** » de Stéphane Titeca.

*Ici en répétition :*



Encore quelques dates : 31 /01 et 01/02, 07 et 08/02 28/02 et 01/03 et 06 et 07 mars.

Réservations : <http://arracherire.fr> ou 0 695 56 23 70 JYJ

# HISTOIRE : Où sont nos racines ?

## MAIRES DE PANCE ( SUITE )

-----

Le même jour, le maire explique la mise en place par le préfet en date du 1 juin 1920 d'une inspection sanitaire des tueries particulières et d'un contrôle de salubrité des viandes destinées à la consommation publique d'où la mise en place d'une nouvelle taxe pour financer les frais d'inspection dont le montant varie suivant l'animal concerné :

- 1,75 franc pour un boeuf ou un taureau,
- 1,25 franc pour une vache,
- 0,40 franc pour un veau de moins de 4 mois,
- 0,15 franc pour un bélier ou un mouton,
- 0,05 franc pour un agneau de lait,
- 0,125 franc pour un bouc ou une chèvre,
- 0,05 franc pour un chevreau,
- 0,60 franc pour un porc ou une truie,
- 0,05 franc pour un cochon de lait,
- 1,50 franc pour un cheval.

Le contrôle doit être réalisé par M. HEURTIN, vétérinaire municipal assisté de Jean Marie MOREL proposé comme surveillant.

Le 26 mai 1921, le maire soumet au conseil le dossier relatif à l'érection d'un monument commémoratif à la mémoire des enfants de Pancé morts pour la France. L'emplacement choisi est celui qui convient le mieux pour la construction et la mise en valeur du monument. Situé au centre du bourg dans le jardin communal proche de l'église, il ne nécessitera l'acquisition d'aucun terrain. Les travaux sont confiés à l'entreprise Léon GAIGEOT entrepreneur à Pancé ( pour plus de précision, cf article relatif à la guerre 1914-1918 paru dans le bulletin municipal au second trimestre 1998 ).

Le 26 février 1922, le maire demande à l'autorité supérieure la création d'un second atelier public de distillation, celui de Maigé, situé à l'extrémité de la commune occasionnant un grand déplacement pour les personnes qui doivent faire distiller leurs lies et il convient de créer un second lieu plus à la portée des gens et situé au centre de la commune, aux mares des Béziers proche de la Cour Hautière où un chêne têtard opportunément creux y servait momentanément de cave... et du Patissec ( ? ).

Le 2 avril 1922, le maire fait état auprès du conseil du constat selon lequel le clocher de l'église est en fort mauvais état, les joints ont disparu et les moellons se désagrègent : une réparation s'impose pour éviter la ruine de la tour.

Le 9 avril 1922, le maire lit au conseil une lettre du directeur des postes relative à la création d'un poste de facteur receveur ( qui serait alors logé à la place de l'institutrice publique dont le poste a été supprimé ), pour les motifs suivants :

- le bourg est à 1200 m de la gare de tramway chargé du transport des dépêches,
- la commune de Pancé a des villages éloignés de plus de 11 kms de Bain,
- la commune de Poligné, très rapprochée du bourg de Pancé, peut être desservie par celle-ci.

Le 19 août 1923, suite au décès de M. DAUDIN gérant de l'agence téléphonique, le conseil décide d'attribuer ce poste à M. MOREL, mutilé de guerre.

Le 22 novembre 1925, suite au décès de BELLANGER Pierre, des élections ont lieu pour le poste d'adjoint.

Au premier tour : SAULNIER : 1 voix / GENDROT : 3 voix / MARTIN : 1 voix / MOREL : 1 voix

Au second tour de scrutin : GENDROT Jean Marie : 8 voix / MOREL Auguste : 2 voix

Le 18 septembre 1927, le conseil décide de recourir à un emprunt en vue des opérations d'électrification de la commune.

## HISTOIRE : Où sont nos racines ?

Le 27 novembre 1927, le maire, gravement malade, estime ne plus pouvoir remplir le rôle qui lui a été confié : en conséquence, il invite le conseil à lui désigner un suppléant. Après délibérations, les pouvoirs sont transférés à GENDROT Jean Marie, adjoint.

Lors de la même session, la compagnie du Bourbonnais se voit accorder la concession de la distribution de l'énergie électrique pour les usagers sur le territoire de la commune de Pancé.

### GENDROT Jean Marie François



Maire de 1928 à 1943

Le 2 décembre 1928, il recueille 11 voix, 1 allant à GERARD Claude, lequel est élu adjoint avec 9 voix, contre 2 à CHARTIER Alphonse et 1 à MARTIN Alexandre.

Le 19 mai 1929, les résultats des élections seront identiques.

Le 19 mai 1935, le vote relatif à l'élection du maire sera à nouveau le même. Pour celle de l'adjoint, la répartition des voix sera la suivante : GERARD Claude 8 voix, CHARTIER Alphonse 2 voix, MOREL Jean 1 voix et THOMAS Eugène 1 voix.

En janvier 1943, M. GENDROT adresse au préfet sa lettre de démission.

Né le 18 juillet 1875 au Montserin fils de Jean baptiste et Joséphine POUESSEL

Marié le 11 octobre 1898 à Pancé avec GAULTIER Anastasie fille de Jean et Désirée SOLLEUX dont

- Jean Marie Emile né le 9 août 1899 décédé le 26 septembre 1899,
- Elisabeth Germaine née le 22 janvier 1901, épouse DROUIN, décédée le 21 février 1997,
- Henriette Marie Angèle née le 30 mars 1903, épouse SAUDRAIS, décédée le 15 avril 1988,
- Francis né le 1 avril 1907, décédé le 15 juillet 1981,
- Raymond Eugène Marie né le 3 mars 1916, décédé le 29 novembre 1964,

Décédé le 23 décembre 1948.

Le 29 novembre 1931, le maire fait état des nombreuses plaintes qui lui ont été adressées en raison du danger pour la circulation hippomobile que présentent les surfaces lisses du bitumage des routes et attire l'attention des ponts et chaussées et du service vicinal sur le sujet.

Le 9 avril 1933, le maire donne lecture aux membres du conseil du rapport de l'ingénieur subdivisionnaire du service vicinal relatif à la mise en place de la borne distributrice d'essence et de sa location à M. HERVOCHON Romain forgeron pour occupation temporaire du domaine public.

Le 2 septembre 1934 est étudiée une demande de la presque totalité des habitants du bourg selon laquelle il serait très utile de construire un lavoir public avec tranchée pour la conduite d'eau dans la prairie actuellement louée à M. LEGAUD Jean, parcelle appartenant au bureau d'assistance. Les frais d'installation seraient payés par une souscription faite par les habitants du bourg et le reste à la charge de la commune.

Le 28 octobre 1934, en application des dispositions de la loi sur les débits de boissons, le conseil doit se prononcer sur l'heure de fermeture de ceux ci dans la commune : elle sera fixée à 22 heures ( heure solaire ).

Le 13 septembre 1936, le maire présente au conseil une lettre du comité national du monument au maréchal Foch au sujet de l'érection d'une statue qui se dresserait sur la nouvelle terrasse du Trocadéro à Paris. Le conseil vote une souscription de 25 francs.

Le 1 octobre 1939, compte tenu de la mobilisation du secrétaire de mairie, DELALANDE Joseph, le conseil nomme M. GUYON Jean, instituteur privé, comme remplaçant.

Le 15 octobre 1939, le conseil constate que tous les forgerons et réparateurs de machines agricoles de la commune sont mobilisés. Suite délibération, considérant que la commune exige constamment un artisan de ce genre et que M. HERVOCHON Romain, réparateur de machines agricoles au bourg, est le plus agé de ces artisans et fournit la plus grande partie du travail qu'exige sa profession à la population de Pancé, le conseil

## HISTOIRE : Où sont nos racines ?

demande à l'autorité militaire de bien vouloir renvoyer le sus nommé à Pancé afin d'y effectuer les travaux indispensables de son métier.

Le 10 décembre 1939, le maire expose que les locaux disponibles dans la commune pour l'hébergement des réfugiés sont nettement insuffisants et qu'il conviendrait d'aménager ceux qui existent et d'en créer de nouveaux. Le conseil décide de faire procéder par le service des Ponts et Chaussées à la construction de barraquements pour une centaine de réfugiés et de demander la remise en état des locaux disponibles au dessus de la mairie et de l'agence postale. Il considère que le terrain le plus propice pour cette construction est l'ancienne gare des TIV à Maigé. Le terrain est tout préparé pour des constructions de ce genre et convient beaucoup mieux que tous les autres qui pour laplupart sont emblavés. De plus, l'approvisionnement en eau potable sera très facile sur le terrain de l'ancienne gare alors qu'il est très précaire sur le reste de la commune.

Le 2 juin 1940, dans le cadre de la politique familiale du régime de Vichy et en application du décret du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises, il doit être procédé dans chaque commune à l'institution d'un comité chargé de donner son avis sur les états de déclarations des assujettis aux allocations familiales, comprenant obligatoirement 2 exploitants agricoles désignés par le préfet à partir d'une liste de 5 noms. Le conseil propose ainsi les noms suivants : DROUIN Ernest de la Tirelais, DELAUNAY Théophile du Mortier, BARBOTIN Eugène de la Chapelle, HUREL Jean de la Roche, MOREL Théophile de la Noë.

Le 23 octobre 1940, le maire fait lecture d'une lettre adressée au préfet lui demandant que soit effectué le travail urgent de l'installation du service d'eau à Pancé, considérant que ce service donnerait du travail à de la main d'œuvre des environs, assurant du travail à une quinzaine d'ouvriers et que ces travaux pourraient être compris au programme d'équipement rural prévu par le gouvernement de Vichy.

Le 20 juillet 1941, le conseil constate que le bourg est privé d'eau potable depuis 2 semaines, la seule pompe communale étant cassée et n'ayant pu être remise en état. Le puits qui l'alimente étant d'une grande profondeur ( 21 m ), la pompe qui y avait été installée ( multicellulaire ) ne peut être remplacée : il est impossible d'en trouver une de ce genre actuellement. Les entrepreneurs de la région consultés ne possèdent pas le matériel nécessaire à cette installation. Seul M. GUILLOUX de Janzé possède en réserve quelques matériaux provenant de stocks anciens. Compte tenu de l'urgence, il est décidé de passer un marché de gré à gré à faire valider en urgence par le préfet.

Dans la même séance, il a été constaté qu'il y avait urgence à réaliser les travaux de réfection de la toiture de la mairie, de l'agence postale et du logement de l'instituteur. Il a été procédé à la recherche d'entrepreneurs mais étant donné l'extrême pénurie de matériaux et de main d'œuvre, le conseil est dans l'obligation de préparer plusieurs marchés :

- renforcement et redressement de la charpente : entreprise NEVEU charpentier à Poligné,
- démolition de la couverture et pose de la nouvelle : entreprise JUSTAL couvreur à Pléchatel.

Le 21 septembre 1941, le maire fait état de la loi du 15 octobre 1940 ayant pour but de faciliter la fréquentation des écoles publiques et privées par des récompenses sous forme de livres utiles ou livrets de caisse d'épargne aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés en leur donnant des livres et fournitures qu'ils ne pourraient se procurer, en payant leurs frais de scolarité ou en leur distribuant des vêtements. Dans ce but, doit être instituée au niveau de chaque commune une caisse des écoles administrée par un comité composé d'un instituteur primaire, du maire, de 2 parents d'élèves de l'école publique et 2 parents d'élèves de l'école privée désignés par les associations de parents d'élèves ou à défaut par le directeur d'école, ainsi que 4 sociétaires désignés par l'inspection académique.

Le 26 octobre 1941, le maire propose d'allouer au secrétaire de mairie une indemnité de 1 franc par habitant pour le dédommager du travail occasionné par les cartes de rationnement. Il percevra ainsi 979 francs.

Le 23 novembre 1941, le maire fait état des dispositions de la loi du 23 novembre 1940

## HISTOIRE : Où sont nos racines ?

qui exige que chaque commune est tenue de procéder à l'aménagement de terrains scolaires d'éducation physique et sportive destinés aux enfants des écoles. Après délibération, il semble que le terrain qui semble le plus approprié est situé au champ du Tertre près le calvaire appartenant à M. DE LA FONCHAIS. Le service des ponts et chaussées est chargé de procéder à l'élaboration d'un projet qui sera soumis au préfet.

Dans la même séance, le maire expose que du fait des circonstances actuelles, les travaux de la lairie se sont considérablement accrus et qu'il est nécessaire d'augmenter le personnel. Il a été décidé que M. GORRE Onen soit nommé secrétaire adjoint à effet du 1 juillet 1941.

Le 19 avril 1942, M. le maire fait connaître au conseil que Mme MICHEL l'a outragé publiquement à l'intérieur de la recette ruraliste dont elle est receveuse. De ce fait, elle a été condamnée par le parquet de M. le procureur de la république de Redon le 16 mars 1942, à titre de réparation, à verser la somme de 200 francs, au bénéfice des pauvres de la commune. Après délibération, considérant que la recette ruraliste n'a plus la confiance de la population de la commune par suite d'un vol très important de coupons de catres d'alimentation commis au préjudice des cultivateurs lors de la distribution des bons d'échange de blé contre de la farine, considérant que Mme MICHEL ne peut impunément insulter officiellement le maire de sa commune, le maire demande au préfet de faire passer la rectte ruraliste en d'autres mains.

### GERARD Claude René Marie

Maire en 1943 suite nomination par arrêté préfectoral en date du 29 janvier 1943 à la suite de M. GENDROT dont la démission a été acceptée par le préfet.

N'ayant pas accepté cette fonction, il ne siègera comme maire que pendant 2 mois jusqu'à ce qu'un nouvel arrêté préfectoral en date du 29 mars 1943 mette fin à ses fonctions au profit de MOREL Jean Marie.

Menuisier

Né le 13 avril 1889 à Pancé de Jean Marie maréchal et de Angèle GENDROT

Marié à Pancé le 16 février 1914 avec GERARD Eugénie

Décédé à Pancé le 24 janvier 1960.

### MOREL Jean Marie Joseph

Maire de 1943 à 1965

Nommé maire par arrêté préfectoral en date du 29 mars 1943

Lors des élections du 25 mars 1945 consécutives à l'arrêté préfectoral du 15 mars exigeant l'élection d'un maire et de son adjoint pour faire suite à la nomination émanant de l'autorité préfectoral, M. MOREL est élu avec 7 voix, CHARTIER Alphonse et MASSICOT Jean en recueillant et un vote a été considéré comme blanc.

Suite nouvelles élections en mai 1945, il recueille 11 voix contre 1 à CHARTIER Alphonse, l'adjoint élu étant GERARD Claude avec 11 voix et 1 à M. LORIN de BRANBUAN.

Réélu le 26 octobre 1947 avec 11 voix, 2 alland à M. LORIN de BRANBUAN Edmond, l'adjoint élu étant M. LORIN de BRANBUAN avec 7 voix, GERARD Claude en recueillant 5 et MASSICOT Jean 1.

Cultivateur

Né le 5 novembre 1893 à la Beauçonnrière de Jean Marie et Adèle MOREL

Marié le 23 novembre 1920 à Saulnières avec DUCLOS Angèle dont

- Eugène né le 12 janvier 1922, décédé en 2000,
- Florestine née le 29 janvier 1923, décédée en 1990,
- Paul né le 5 décembre 1926, décédé en 2013,
- Michèle née le 14 mai 1940,

Décédé à Pancé le 30 décembre 1970

Le 16 février 1947, le maire expose les difficultés de plus en plus nombreuses

## HISTOIRE : Où sont nos racines ?

qu'éprouve la commune et en particulier le bourg et ses environs à s'approvisionner en eau potable. Le conseil réémet le vœu qu'un service d'eau soit installé le plus rapidement possible et confie l'étude du projet au service de génie rural.

Le 14 septembre 1947, le maire fait état d'une demande des habitants du village de la Pensotière pour l'aménagement d'un puits situé sur le territoire communal près du village. Ces riverains s'engagent à fournir gratuitement la main d'œuvre, la dépense représentant la fourniture des matériaux étant à la charge de la commune qui accepte.

Le 7 décembre 1947, le maire expose que le téléphone serait d'une très grande utilité à la mairie et après délibérations, le conseil demande qu'il soit procédé immédiatement à son installation.

Le 17 octobre 1948 est publié l'avis suivant. Considérant :

- que les 1500 instituteurs et institutrices libres d'Ille et Vilaine économisent à l'Etat 375 millions de francs par an sans recevoir aucune subside de l'Etat,
- qu'en dépit de vœux souvent renouvelés et malgré la volonté clairement manifestée par la population, aucune mesure convenable n'a été prise par les pouvoirs publics pour mettre fin à cette injustice criante de notre système scolaire,
- que cette injustice a pour effet de faire peser sur les usagers de l'école libre des charges intolérables et de réduire en outre à une indigence scandaleuse nos dévoués instituteurs libres dont les moyens d'existence sont très largement inférieurs au minimum vital assuré aux plus déshérités des travailleurs français.

Constatant avec une douloureuse indignation :

- que l'annulation par les pouvoirs publics des crédits votés par certains conseils municipaux en faveur des écoles libres a eu pour effet de rendre impraticable jusque sur le plan communal la plus élémentaire justice scolaire,
- que le vote de l'assemblée nationale tendant à la laïcisation des écoles libres des houillères et l'occupation par la force de ces écoles une brimade de surcroît infligée au droit et à la liberté d'éducation des pères de famille et une nouvelle étape dans la voie du monopole.

En conséquence, le conseil décide par mesure de protestation de suspendre pendant 8 jours toute activité administrative sans préjudice des mesures ultérieures qui apparaîtront nécessaires.

Le 30 mars 1949, le conseil demande à ce qu'un nouvel atelier de bouilleur de cru soit ouvert à Rochereuil. Cette demande sera rejetée par le directeur des contributions indirectes de Bain le 29 juin suivant.

Le 12 juin 1949, le maire fait état de la décision des ministères de l'agriculture, du commerce et de l'industrie autorisant la poursuite des travaux d'électrification sur l'ensemble du territoire de la commune.

Le 2 octobre 1949, le conseil revient sur le vœu émis précédemment que 2 panneaux de signalisation réglementant la vitesse des véhicules dans la traversée du bourg soient placés à l'entrée de l'agglomération. Il estime aujourd'hui qu'en l'état actuel des ressources communales, il convient de surseoir à cette demande.

Au cours de la même séance est évoquée la demande de M. FALLAIS maçon à la Derrais sollicitant la restauration aux frais de la commune d'une fontaine sise sur un terrain communal en bordure du chemin de la Roche et du bois du Tertre Gris. Le conseil, considérant que d'actives démarches sont actuellement entreprises pour l'établissement d'un service d'eau estime que cette dépense serait inutile.

### **AMELOT Francis**

Maire de 1965 à 1978. Bourrelier. Né au Sel en 1908, époux de CHARTIER Marie, décédé en 1978.

### **MONGONDRY Georges**

Maire de 1978 à 1989. Agriculteur. Né en 1922, époux de HUREL Denise, décédé en 1998.

Yves ORJEBIN

## Vos prochains rendez-vous



- **dimanche 15 février : cyclo-cross**  
*Amicale cycliste pancéenne*
- **samedi 14 mars : soirée carnaval**  
*Ecole Jean Eon*
- **samedi 20 mars : portes ouvertes de l'école**
- **mardi 31 mars : photo de classe** de l'école
- **dimanche 12 avril : thé dansant**  
*Union Nationale des Combattants*
- **mercredi 29 avril : reprise des cours**  
*avec Bulle d'Air*
- **jeudi 14 mai : tournoi de foot**  
*Jeunes à Pancé - seniors à Poligné*
- **dimanche 19 juillet : trail du Tertre Gris**
- **dimanche 26 juillet : concours de palets**  
*La Halte du Volcan*
- **samedi 19 septembre : cinéma de plein air**  
*Jour J - Théâtre de verdure*

### Permanences architecte-conseil (le matin) :

- 13 février
- 13 mars

### Représentation théâtrale de l'Arrache Rire :

- 31 janvier & 1er février
- 7 & 8 février
- 28 février & 1er mars
- 6 & 7 mars



## Le 14 février.. ?? Jour de la Saint Valentin !!

*Ferme St Valentin* Pour écrire un mot doux pour votre amour de toujours, trouver une occasion de vous déclarer à l'âme sœur ou de lui redire votre amour, nous vous proposons un support original et privilégié :

### FAITES PASSER VOS MESSAGES SUR LE TABLEAU LUMINEUX !! POUR SURPRENDRE ET FAIRE PLAISIR

Maxi : 90 caractères (dont espaces)  
Contact : Mairie  
(courrier ou mail [mairie@pance.fr](mailto:mairie@pance.fr))

## Le 7 juin, un petit déjeuner bio à la ferme, ça vous dit ?

A l'occasion de la onzième édition de la «**Fête du lait bio**», en partenariat avec Agrobio35, la ferme Guilloteau-Sabin vous accueille à Pancé pour partager un petit déj' bio, **le dimanche 7 juin 2015 à partir de 8h30** (et jusqu'à 12h30).

Au menu : Goûter la diversité des produits bio locaux, venant de la ferme ou des fermes voisines, Savourer le plaisir du lait chaud de la traite du matin... Découvrir le fonctionnement et les spécificités d'une exploitation bio et assister à la traite des vaches. Et surtout passer une matinée de détente, festive et très conviviale, avec de nombreuses animations pour petits et grands : musique, balades, château de paille... Laissez-vous surprendre...!



Réservations indispensables  
par téléphone : au 02 99 43 09 97  
ou par mail : [stephanie.sab2@voila.fr](mailto:stephanie.sab2@voila.fr)

Participation : Adultes 5€ / étudiants et demandeurs d'emploi 4€ / Enfants 3€ (gratuit pour les moins de 3 ans). Vous pourrez aussi repartir avec votre bol «collector» ! (consigne 2€ à l'entrée).

Localisation : Ferme Guilloteau-Sabin,  
Le Mortier, 35320 PANCE